



Les nouveaux délégués élèves au C.A. pour 2021-2022

publié le 20/11/2021

Descriptif :

Bravo aux nouveaux délégués élèves au C.A. ; liste des élus dans cet article, ainsi que quelques précisions sur leurs missions et sur le C.A.

Bravo également à tous les délégués des différentes classes, élus avant les vacances de la Toussaint.

Voici les nouveaux élus au C.A. parmi les élèves pour cette année :

- Elus "Délégués Elèves au C.A." :

- Anna G.-C. 4°3 (suppléant : Louane F. 4°6)
- Timéo A. 5°6 (suppléant : Mathieu B. 5°6)
- Luca B. 5°6 (suppléant : Romane G.-B. 3°5)

- Elus "ECO Délégués Elèves au C.A." :

- Faustine L.-M. 5°3
- Wayat L.-P. 5°4

Nous les félicitons !

Quelques rappels à propos de leurs missions (reprise de l'article publié sur le site il y a 2 ans par Petit Prince2)

À quoi sert un délégué du C.A. ?

Ils sont convoqués aux différentes réunions du Conseil d'Administration (C.A.)

Les délégués du collège participent aux votes lors de ces réunions, par exemple pour gérer le budget (voyage scolaire, matériel...)

Ils sont présents également lors des conseils de disciplines.

Comment sont-ils élus ?

Les délégués de classes se sont rassemblés en octobre au foyer pour élire les trois nouveaux délégués de l'année scolaire.

Quels sont les autres membres du C.A. ?

Le C.A est constitué de la Principale du collège, du Principal adjoint, de la Gestionnaire, des représentants de la mairie et du département, des délégués des parents d'élèves, des professeurs et du personnel du collège, et donc des élèves délégués.

Zoom sur les réunions du C.A. (voir l'article publié il y a 2 ans par Petit Prince2)

